

REGLEMENT CHAMPIONNAT INDIVIDUEL LILLE-METROPOLE 12 et 13 SEPTEMBRE 2020

Le règlement général des compétitions du Club de Lille Métropole est applicable. Les points ci-après mentionnés concernent exclusivement le championnat du club 2020

INSCRIPTION DES JOUEURS

Les joueurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié golf Lille Métropole depuis le 01 juillet 2020 minimum,
- Etre abonné au golf Lille Métropole, parcours 18 trous,
- Etre à jour de ses cotisations et droits de jeu envers le Golf de Lille Métropole.
- Etre titulaire d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition ou avoir validé son questionnaire de santé.
- Ne pas avoir effectué de championnat pour un autre club en 2020.
- Ne pas avoir participé à une compétition de ligue ou fédérale pour une équipe d'un autre club en 2020.

Les inscriptions se font sur le site « ASGLM.FR ». Ou panneau Affichage au Club. ou par téléphone au 07 82 38 90 50.

- Date limite d'inscription jeudi 10 Sept. à 13h00.
- Toute annulation non justifiée, une fois la feuille des départs réalisée et affichée, sera considérée comme une disqualification et le droit d'inscription sera dû.
- Pour toute information contactez le 07 82 38 90 50
- En cas d'inscriptions dépassant le nombre limite de joueurs, Soit 90 joueurs dont 20 dames, la sélection se fera par ordre d'index.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Epreuve est constitué de 5 personnes :

- Pascal MAILLARD, président de l'ASGLM,
- Jean Michel WARINGHEM, commission sportive,
- Catherine CHAVEROCHE, arbitre,
- Matthieu LESZCZYNSKI, directeur GLM
- Le starter de la compétition,



DEROULEMENT DES EPREUVES

Sur le Grand Parcours du Golf de Lille Métropole,

- Sur deux tours consécutifs de 18 trous le Samedi 12 et le Dimanche 13 Septembre 2020
- Stroke Play brut

RECORDING

- Pour les deux tours le Samedi 12 et le Dimanche 13 Septembre 2020
 Le recording se déroulera dans le local de l'ASGLM. Avec application du protocole sanitaire.
- Toute carte non validée de cette façon ne sera pas prise en compte.

REPERES ET ORDRE DES DEPARTS:

- Pour le premier tour, l'ordre des départs se fera par index croissant.

Parties hommes et dames non mixtes .

-1 série dame : index < 36 - repères bleus -1 série homme : index < 36 - repères blancs

- Pour le deuxième tour, pour les 30 premiers, (24 hommes et 6 dames) les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour. Pour tout le reste du champ de joueurs, les départs se feront dans l'ordre des résultats du tour1.

DROITS DE JEU

- Membres Asglm10 € pour les 2 tours seront encaissés le samedi 12/09,
- Non Membres Asglm, 20 € pour les 2 tours seront encaissés le samedi 12/09.

CLASSEMENT

- Le classement des épreuves se fera exclusivement en brut cumulé sur les 2 tours.
- 1 Champion 2020 et 1 Championne 2020 du Club seront désignés.

DEPARTAGES

En cas d'égalité à l'issue des deux tours pour les joueurs prétendant au titre de Champion(ne) 2020 du Club, les joueurs concernés seront départagés en «Play off mort subite», à partir du trou n°1 et dans l'ordre des trous du parcours.

REMISES DES TROPHEES

La remise des trophées aura lieu le dimanche 13 septembre à 18 heures.

Fait à Lille le 01/09/2020



PROTOCOLE SANITAIRE

Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives et 1 mètre en statique).

- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation.
- Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition.
- En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.
- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- Interdiction des cadets (pas d'échanges de matériel autorisé) et le nombre d'accompagnants limité à une personne par joueur. L'accompagnant n'est pas autorisé à donner des conseils au joueur. L'accompagnant est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.
- Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes.
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie.
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.

Fait à Lille le 01/09/2020